



EXTRACTIONS JUDICIAIRES

CORVÉABLES À MERCI !!!

HALLUCINANT !!! Hier, les équipages du Pôle de Rattachement des Extractions Judiciaires (PREJ) d'Aix-en-Provence et de Toulon ont accompli une mission aussi incroyable qu'éprouvante : **conduire des détenus depuis les Centres Pénitentiaires (CP) d'Aix-Luynes et de la Maison d'Arrêt (MA) de Draguignan jusqu'aux magistrats de Nantes.**

Un périple de plus de 10 heures depuis Draguignan, qui témoigne du dévouement et de l'abnégation de ces professionnels de l'ombre.

Il serait légitime de penser que, compte tenu des longues distances parcourues par les détenus, les magistrats incarcèrent temporairement les détenus dans un établissement pénitentiaire proche du tribunal où ils seraient pris en charge par l'Équipe Locale de Sécurité Pénitentiaire (ELSP) de l'établissement ?!!

Ainsi, l'escorte PREJ pourrait récupérer de la route parcourue !!!

Mais **NON**, les magistrats exigent de voir les détenus immédiatement, sans accorder de priorité ou de bienveillance à la fatigue de l'équipage.

Ainsi, la dernière présentation devant le juge des libertés et de la détention (JLD) s'est achevée peu avant 1 heure du matin !!! Cette situation met en lumière les conditions de travail difficiles auxquelles sont confrontés les professionnels du PREJ.

Et ce n'est pas tout, les établissements pénitentiaires ne se trouvent pas à proximité, mais sont répartis dans toute la région de Rennes. **Après avoir conduit les détenus dans ces établissements, nos collègues ont dû attendre jusqu'à 5 heures du matin pour rejoindre leur hôtel,**

APRÈS PLUS DE 24 HEURES DE TRAVAIL !!!

Malgré les efforts de l'Autorité de Régulation et de Programmation des Extractions Judiciaires (ARPEJ) de Marseille pour planifier la mission et éviter de mettre les agents en danger, **les magistrats ont fait fi de toute considération humaine.**

Pour eux, les agents d'escorte ne sont que des uniformes qui exécutent des ordres. Mais derrière ces uniformes se trouvent des hommes et des femmes qui ont des besoins physiologiques élémentaires. **ILS NE SONT PAS DES ROBOTS !!!**

L'UISP FO JUSTICE PACA-CORSE EXIGE
DU MINISTRE DE LA JUSTICE, QU'IL INTERVienne AUPRÈS DE LA CHANCELLERIE POUR
QUE LES MAGISTRATS PRENNENT EN COMPTE LES AGENTS D'ESCORTE. C'EST GRACE À
EUX QUE LE TAUX « D'IMPOSSIBILITÉ DE FAIRE (IDF) » EST AUSSI FAIBLE !!!

L'ADMINISTRATION DOIT ASSUMER SES RESPONSABILITÉS
ET ACCEPTER D'AUGMENTER LES IDF DANS DE TELLES SITUATIONS !!!

Pour l'**UISP FO Justice** la nécessité de service ne saurait justifier une telle violation des garanties minimales. **Nos collègues des escortes judiciaires ont été clairement mis en danger !!!**

L'**UISP FO Justice EXIGE** de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) de Marseille, la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) et le Ministère de la Justice qu'ils dénoncent cette situation auprès de la Chancellerie et de la magistrature.

Nous sommes déjà confrontés au manque de personnel, aux difficultés croissantes pour obtenir le soutien des Forces de Sécurité Interieure (FSI) et à une demande exponentielle de présentations. Dans ces conditions, il est inacceptable que les magistrats prennent ainsi à la légère la santé et le bien-être des agents de nos PREJ.

L' UISP FO Justice PACA-Corse EXIGE que ces agents, qui ont accompli plus de 24 heures de service, soient récompensés et que de telles conditions de travail ne leur soit plus JAMAIS imposées !!!

Pour l'**UISP FO Justice PACA-Corse**
le, 13/06/23

